



FORMULAIRE 2 % MESURES INCITATIVES À L'ACHAT LOCAL

Référence Règlement 20-519 article 28

Date de la
demande : _____

Propriété visée par la demande

Adresse complète : _____

Numéro de matricule : _____

Information

Identification du requérant (propriétaire)

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Dans le cadre des objectifs fixés par la municipalité en lien avec sa politique d'achat local ; les contribuables propriétaires d'une unité résidentielle qui acquitteront l'entièreté des versements et dû à la Municipalité avant le trentième jour qui suit l'expédition du compte se verront remettre l'équivalent de 2 % de leur compte de taxe foncière générale de la présente année sous forme de mesures incitatives à l'achat local.

Les achats ou la procuration des services devront être effectués **entre le 1er avril 2021 et le 1er septembre 2022.**

Le formulaire doit être complété et remis au Service de l'administration **au plus tard le 15 octobre 2022.**

Les catégories de commerçants ayant pignon sur le territoire de la Municipalité :

- alimentation;
- dépanneur et station d'essence;
- bars et restauration;
- loisirs et sports;
- quincaillerie;
- services personnels et soins de santé;
- services professionnels

COMMENT CALCULER LE 2% ?

NUMÉRO ET NOM DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE		NUMÉRO DU PRÊT		PÉRIODE D'IMPOSITION ANNEE 2017			
DÉTAIL DES TAXES							
TAXE	RÉFÉRENCE	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	TAUX(\$)	% DU TAUX	MONTANT	CODES
FONCIERE GENERALE	202-16	EVALUATION	110,100	.0082000	100	902.82	GE
VIDANGES ET RECU	202-16	LOGEMENT	1	125.00	100	125.00	RS

Foncière générale = 902.92 \$ X 2 % = un total de 18.06 \$ de dépenses à effectuer à Lambton pour bénéficier du 2 % de rabais.

Foncière générale : _____ x 2% = _____ \$

***** IMPORTANT *** N'oubliez pas de joindre l'ensemble des factures originales au présent formulaire.**

Signature du requérant

Signature de la directrice générale